

ANNEXE

*Annexe pour le dépôt du document exigé à la question 2 du 2 août 2007*

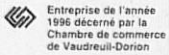
## MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

### VILLE DE VAUDREUIL-DORION

### Concept d'aménagement du boulevard André-Chartrand

Tronçon : boulevard de la Cité-des-Jeunes  
/ rue Valois

**Preliminaire**



**Siège social:**  
2555, rue DuTrisac  
Bureau 203  
Vaudreuil-Dorion  
(Québec) J7V 7E6  
Téléphone:  
514-424-0121  
Télécopie:  
514-455-6388

**Succursale:**  
40, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield  
(Québec) J6T 1L7  
Téléphone:  
514-371-5722  
Télécopie:  
514-371-6955



**PAQUET, ÉRIC**  
URBANISTE  
PERMIS # 803

Date : **Le 7 janvier 1998**  
Dossier : **PL-9718**

## ÉQUIPE DE TRAVAIL

**Le présent projet a été réalisé par la société d'urbanistes-conseils PLANAM. Les professionnels impliqués sont les suivants :**

Madame Cécile Demers  
Urbaniste et géographe

Supervision et coordination

Monsieur Éric Paquet  
Urbaniste, M.B.A.

Chargé de projet

Monsieur Daniel Cyr  
M.Urb., B.Design Environnement

Infographie et illustration

Madame Sylvie Morin  
Madame Claudia Castonguay  
Secrétaires

Dactylographie et mise en page

**Avec la précieuse collaboration des membres du conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion, soit :**

Monsieur Jean Lemaire, maire  
Monsieur Yves Boutin, conseiller  
Monsieur Michel Denis, conseiller  
Madame Louise LeBlond-Vallée, conseillère  
Monsieur Charles L.-Milot, conseiller

**Ainsi que :**

Monsieur Michel Vaillancourt, directeur des services techniques, d'urbanisme et des eaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. MISE EN SITUATION .....	1
2. SECTEUR VISÉ PAR LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT .....	2
3. RÔLE DU BOULEVARD ANDRÉ-CHARTRAND .....	6
4. OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT .....	8
5. LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT .....	9
6. RECOMMANDATIONS .....	14

## LISTE DES PLANS

PLAN 1 DE 2 : Identification des 4 tronçons du boulevard André-Chartrand .....	5
PLAN 2 DE 2 : Concept d'aménagement	
- Feuille 1 - Plan d'ensemble	
- Feuille 2 - Concept d'aménagement détaillé	
- Feuille 3 - Coupe du boulevard .....	13

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 :	Plan directeur Cité-des-Jeunes est, Révision n° 2, en date de février 1995
ANNEXE 2 :	Projet de règlement du plan d'urbanisme, Volet transport : 4.9.2.2 « <i>Faiblesse des liens entre les 2 noyaux de développements urbains</i> »

## 1. MISE EN SITUATION

Le présent concept d'aménagement du boulevard André-Chartrand découle d'une problématique identifiée lors de l'élaboration du projet de règlement du plan d'urbanisme<sup>1</sup> de la ville de Vaudreuil-Dorion, soit la faiblesse des liens entre les 2 noyaux de développements urbains. De façon plus détaillée, le projet de plan d'urbanisme souligne les constats suivants :

- «- présence d'un seul lien direct entre les 2 noyaux de développements urbains, soit l'avenue Saint-Charles;
- longue durée du trajet occasionnée par :
  - le fait que l'avenue **Saint-Charles** soit la **seule voie de circulation reliant les 2 pôles commerciaux**;
  - le **débit important** de la circulation de cette avenue (en moyenne par année : 12 520 véhicules par jour et 13 530 par jour durant l'été)<sup>2</sup> compte tenu de la largeur de la voie de circulation (une seule voie par direction);
  - la **multiplication des arrêts, des intersections et des entrées charretières** sur cette avenue;
  - la **congestion**, aux heures de pointe, découlant de la circulation des autobus scolaires sur cette avenue.»<sup>1</sup>

Face à ces constats, la Ville s'est alors fixée 2 objectifs d'aménagement, soit :

- «- améliorer les liens entre les 2 noyaux de développements urbains;
- améliorer l'écoulement de la circulation.»<sup>1</sup>

Le principal moyen de mise en oeuvre retenu par le projet de plan d'urbanisme, pour atteindre ces objectifs, consiste à l'aménagement du boulevard André-Chartrand.

---

<sup>1</sup> PLANAM, Projet de règlement du plan d'urbanisme, Ville de Vaudreuil-Dorion, 30 septembre 1996, page 143.

<sup>2</sup> Ministère des Transports du Québec (MTQ), 1993.

## 2. SECTEUR VISÉ PAR LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Tel qu'il a été identifié sur le plan ci-après, le boulevard André-Chartrand est subdivisé en 4 tronçons distincts, soit les tronçons suivants :

- I Boulevard Félix-Leclerc / boulevard de la Cité-des-Jeunes
- II Boulevard de la Cité-des-Jeunes / rue Valois
- III Rue Valois / rue Chicoine
- IV Rue Trudeau

Conformément aux moyens de mise en oeuvre du plan d'urbanisme (voir annexe 2), **la présente étude se concentre sur l'aménagement du tronçon II du boulevard André-Chartrand**, soit la section située entre le boulevard de la Cité-des-Jeunes et la rue Valois. Le territoire à l'étude inclut l'ensemble du corridor de cet axe routier, soit :

- l'emprise de la voie de circulation;
- les lots résidentiels projetés de part et d'autre du boulevard.

Au total, le **corridor à l'étude a une largeur de 105 mètres** (344,5 pieds). Cette largeur peut toutefois être diminuée ou augmentée moyennant la révision des plans directeurs des territoires situés au sud-ouest du boulevard.

Afin d'assurer une bonne compréhension du contexte dans lequel s'inscrit l'élaboration du présent concept d'aménagement, le tableau suivant présente une synthèse de la planification municipale relative à l'ensemble des tronçons du boulevard André-Chartrand.

TABLEAU 1 : Synthèse de la planification municipale relative à l'aménagement de l'ensemble des tronçons du boulevard André-Chartrand		
Tronçon	Emprise prévue	Remarque
I Boulevard Félix-Leclerc / boulevard de la Cité- des-Jeunes	20 mètres (65 pieds)	<p>Le projet de développement et de mise en valeur «<i>Le carrefour de la Cité-des-Jeunes</i>», en date du 20 avril 1994, avait <b>volontairement réduit l'emprise</b> du boulevard André-Chartrand et exclu l'aménagement d'un terre-plein pour ce tronçon afin de favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le caractère résidentiel et intimiste du secteur;</li> <li>- l'utilisation, pour la circulation de transit, du boulevard de la Cité-des-Jeunes et du boulevard Félix-Leclerc.</li> </ul> <p>Il est toutefois important de noter que le projet de mise en valeur ne prévoyait pas l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe du boulevard, tel qu'est venu le suggérer par la suite le projet de plan d'urbanisme<sup>1</sup>.</p> <p>L'emprise de 20 mètres (65 pieds) prévue permettra d'aménager un boulevard sans terre-plein, comprenant une voie de circulation dans chaque direction, deux voies réservées au stationnement, un trottoir et une bande cyclable.</p>
II Boulevard de la Cité- des-Jeunes / rue Valois	25 mètres (82 pieds)	<p>Un plan d'ensemble du territoire compris entre le boulevard de la Cité-des-Jeunes et la limite municipale de l'ex-ville de Dorion, réalisé en mai 1988, prévoyait de part et d'autre de l'emprise de 25 mètres (82 pieds) du boulevard, des habitations multifamiliales (sur une profondeur variant entre 30 et 100 mètres ou 98 et 328 pieds) ainsi que deux intersections vouées à une vocation commerciale.</p> <p>Le 6 décembre 1994, un nouveau concept d'aménagement est présenté, pour le territoire situé entre le chemin de fer du Canadien Pacifique, la limite municipale de l'ex-ville de Dorion et l'axe du boulevard André-Chartrand, soit le projet «<i>Le Boisé du parc</i>». Le projet maintient l'emprise du boulevard à 25 mètres (82 pieds) de largeur ainsi que les habitations multifamiliales, mais ramène la <b>profondeur des lots à une profondeur standard de 40 mètres</b> (131 pieds) de part et d'autre du boulevard et élimine la vocation commerciale de certaines intersections.</p> <p>Une proposition détaillée de l'aménagement de l'emprise du boulevard André-Chartrand, réalisée par les Consultants LBCD inc. dans le cadre du «<i>Plan directeur Cité-des-Jeunes est, Révision n° 2</i>», en date de février 1995, suggérait l'aménagement d'un boulevard avec terre-plein comprenant quatre voies de circulation et deux voies de stationnement (voir annexe 1).</p>

<sup>1</sup> PLANAM, *Projet de règlement du plan d'urbanisme*, Ville de Vaudreuil-Dorion, 30 septembre 1996, page 143.

TABLEAU 1 : Synthèse de la planification municipale relative à l'aménagement de l'ensemble des tronçons du boulevard André-Chartrand		
Tronçon	Emprise prévue	Remarque
II (Suite)		Après le tronçon III, ce tronçon sera celui dont le débit de circulation sera le plus élevé à long terme.
III Rue Valois / rue Chicoine	25 mètres (82 pieds)	Tel qu'il a été suggéré au projet de plan d'urbanisme <sup>1</sup> , la Ville de Vaudreuil-Dorion privilégie le <b>prolongement du boulevard André-Chartrand jusqu'à la route Harwood (Route 342)</b> et, éventuellement, dans le cadre du réaménagement éventuel de l'autoroute 20, jusqu'à la rue Chicoine.  Aucune largeur d'emprise n'a jusqu'à maintenant été établie pour cette section du boulevard.
IV Rue Trudeau (dans la continuité de l'axe du boulevard André-Chartrand)	15 mètres (49 pieds) (emprise actuelle)	Bien que la rue Trudeau deviendra le prolongement direct du boulevard André-Chartrand, son caractère de <b>simple collectrice</b> sera maintenu. Le développement éventuel de cette partie de la Ville pourrait toutefois accentuer, à long terme, l'importance du tronçon situé entre la rue Chicoine et l'avenue Brown.

<sup>1</sup> PLANAM, Projet de règlement du plan d'urbanisme, Ville de Vaudreuil-Dorion, 30 septembre 1996, page 143.

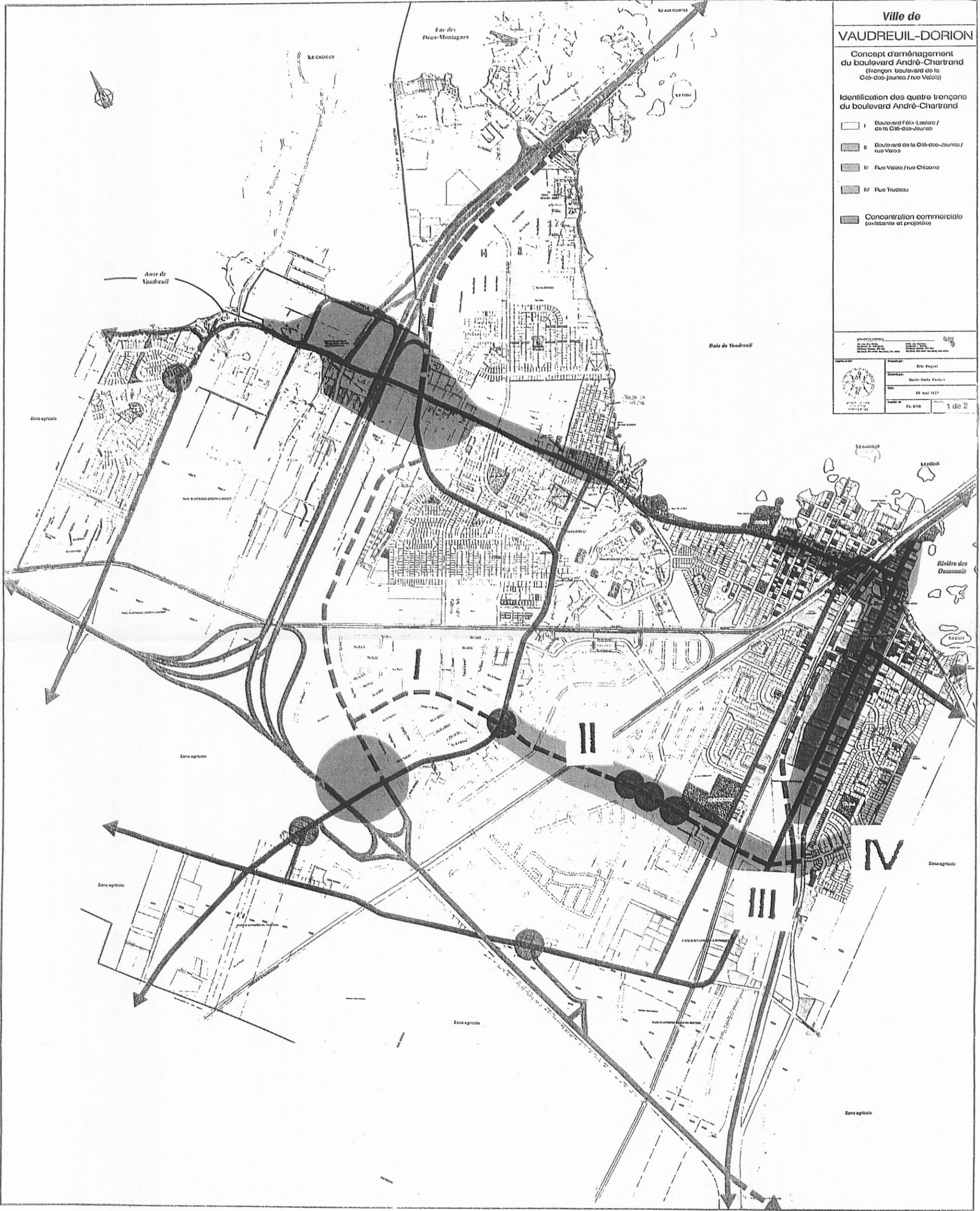


Ville de  
**VAUDREUIL-DORION**

Concept d'aménagement  
du boulevard André-Chartrand  
(Tronçon: boulevard de la  
Cité-dos-Journa / rue Valois)

Identification des quatre tronçons  
du boulevard André-Chartrand

- I Boulevard Félix-Leclerc /  
de la Cité-dos-Journa
- II Boulevard de la Cité-dos-Journa /  
rue Valois
- III Rue Valois / rue Chicarro
- IV Rue Trudeau
  
- Concentration commerciale  
(existante et projetée)



PROJETÉ M. J. L.	ÉLÉVÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
DATE 1961	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
ÉCHELLE 1:1000	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
PROJETÉ M. J. L.	ÉLÉVÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
DATE 1961	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
ÉCHELLE 1:1000	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
PROJETÉ M. J. L.	ÉLÉVÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
DATE 1961	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
ÉCHELLE 1:1000	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
PROJETÉ M. J. L.	ÉLÉVÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
DATE 1961	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
ÉCHELLE 1:1000	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
PROJETÉ M. J. L.	ÉLÉVÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
DATE 1961	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.
ÉCHELLE 1:1000	PROJETÉ M. J. L.	DRAWN M. J. L.

1 de 2